

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 18737

présenté par

M. Tellier, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne,
M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq,
M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. William et
M. Wulfranc

ARTICLE 6**ANNEXE**

À la deuxième phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« année »,

insérer les mots :

« en raison d'une sous-évaluation volontaire des effets du Covid ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser les motifs sur lesquels se fondent les projections de la présente annexe.